

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	45
A3.2 - Etalement des provisions	46
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	49
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	50
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	51
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	52
A6 - Etat des charges transférées	53
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	54

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.7 - Etat des engagements reçus	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	68
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	69

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	70
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération du 28/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 937 494,00	8 937 494,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 937 494,00	8 937 494,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 654 967,00	9 654 967,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 654 967,00	9 654 967,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		18 592 461,00	18 592 461,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 371 924,00	0,00	2 673 768,67	2 673 768,67	2 673 768,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 117 651,00	0,00	1 112 595,00	1 112 595,00	1 112 595,00
014	Atténuations de produits	900 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	85 010,00	0,00	65 010,00	65 010,00	65 010,00
Total des dépenses de gestion des services		4 474 585,00	0,00	4 651 373,67	4 651 373,67	4 651 373,67
66	Charges financières	832 500,00	0,00	930 000,00	930 000,00	930 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 382 085,00	0,00	5 656 373,67	5 656 373,67	5 656 373,67
023	Virement à la section d'investissement (6)	843 065,00		731 120,33	731 120,33	731 120,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 500 000,00		2 550 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 343 065,00		3 281 120,33	3 281 120,33	3 281 120,33
TOTAL		8 725 150,00	0,00	8 937 494,00	8 937 494,00	8 937 494,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 937 494,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 686 150,00	0,00	8 063 494,00	8 063 494,00	8 063 494,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 866 150,00	0,00	8 063 494,00	8 063 494,00	8 063 494,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 866 150,00	0,00	8 063 494,00	8 063 494,00	8 063 494,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	859 000,00		874 000,00	874 000,00	874 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		859 000,00		874 000,00	874 000,00	874 000,00
TOTAL		8 725 150,00	0,00	8 937 494,00	8 937 494,00	8 937 494,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 937 494,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 407 120,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	357 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 680 934,00	0,00	329 200,00	329 200,00	329 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	394 400,00	0,00	427 000,00	427 000,00	427 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 714 000,00	0,00	5 359 767,00	5 359 767,00	5 359 767,00
	Total des dépenses d'équipement	6 146 334,00	0,00	6 180 967,00	6 180 967,00	6 180 967,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 980 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 980 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 126 334,00	0,00	8 280 967,00	8 280 967,00	8 280 967,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	859 000,00		874 000,00	874 000,00	874 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 359 000,00		1 374 000,00	1 374 000,00	1 374 000,00
	TOTAL	9 485 334,00	0,00	9 654 967,00	9 654 967,00	9 654 967,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 654 967,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 161 734,00	0,00	1 689 267,00	1 689 267,00	1 689 267,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 480 535,00	0,00	4 184 579,67	4 184 579,67	4 184 579,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 642 269,00	0,00	5 873 846,67	5 873 846,67	5 873 846,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 642 269,00	0,00	5 873 846,67	5 873 846,67	5 873 846,67
021	Virement de la section d'exploitation (4)	843 065,00		731 120,33	731 120,33	731 120,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 500 000,00		2 550 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 843 065,00		3 781 120,33	3 781 120,33	3 781 120,33
	TOTAL	9 485 334,00	0,00	9 654 967,00	9 654 967,00	9 654 967,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 654 967,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 407 120,33

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 673 768,67		2 673 768,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 112 595,00		1 112 595,00
014	Atténuations de produits	800 000,00		800 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 010,00		65 010,00
66	Charges financières	930 000,00	0,00	930 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 550 000,00	2 550 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		731 120,33	731 120,33
Dépenses d'exploitation – Total		5 656 373,67	3 281 120,33	8 937 494,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 937 494,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	874 000,00	874 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 359 767,00		5 359 767,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	65 000,00	0,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	329 200,00	0,00	329 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	427 000,00	500 000,00	927 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 280 967,00	1 374 000,00	9 654 967,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 654 967,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 063 494,00		8 063 494,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	874 000,00	874 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 063 494,00	874 000,00	8 937 494,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 937 494,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 689 267,00	0,00	1 689 267,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 184 579,67	0,00	4 184 579,67
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	450 000,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 550 000,00	2 550 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		731 120,33	731 120,33
Recettes d'investissement – Total		5 873 846,67	3 781 120,33	9 654 967,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 654 967,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 371 924,00	2 673 768,67	2 673 768,67
604	Achats d'études, prestations de services	350 000,00	350 000,00	350 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	711 775,00	1 044 362,00	1 044 362,00
6062	Produits de traitement	116 525,00	132 500,00	132 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	91 975,00	91 650,00	91 650,00
6064	Fournitures administratives	400,00	1 100,00	1 100,00
6066	Carburants	12 200,00	16 500,00	16 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	501 074,00	461 290,00	461 290,00
6132	Locations immobilières	45 000,00	27 000,00	27 000,00
6135	Locations mobilières	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	900,00	1 200,00	1 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 850,00	5 250,00	5 250,00
61523	Entretien, réparations réseaux	185 000,00	195 000,00	195 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	21 100,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 300,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	44 875,00	46 116,67	46 116,67
6161	Multirisques	10 550,00	10 500,00	10 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	10 500,00	12 000,00	12 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	150,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 500,00	8 000,00	8 000,00
6287	Remboursements de frais	127 400,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	127 400,00	127 400,00
6288	Autres	2 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	300,00	300,00	300,00
6378	Autres taxes et redevances	400,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 117 651,00	1 112 595,00	1 112 595,00
6331	Versement de mobilité	4 001,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 850,00	4 200,00	4 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	611 901,00	596 000,03	596 000,03
6413	Primes et gratifications	164 500,00	199 999,99	199 999,99
6415	Supplément familial	10 999,00	9 000,01	9 000,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	148 235,00	129 999,99	129 999,99
6452	Cotisations aux mutuelles	8 750,00	11 595,00	11 595,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 500,00	130 999,99	130 999,99
6454	Cotisations au Pôle emploi	9 363,00	9 500,00	9 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 911,00	5 799,99	5 799,99
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 221,00	7 500,00	7 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	420,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	900 000,00	800 000,00	800 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	900 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	85 010,00	65 010,00	65 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 474 585,00	4 651 373,67	4 651 373,67
66	Charges financières (b) (8)	832 500,00	930 000,00	930 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	815 000,00	920 000,00	920 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	7 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	25 000,00	25 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 382 085,00	5 656 373,67	5 656 373,67
023	Virement à la section d'investissement	843 065,00	731 120,33	731 120,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 500 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 500 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 343 065,00	3 281 120,33	3 281 120,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 343 065,00	3 281 120,33	3 281 120,33
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 725 150,00	8 937 494,00	8 937 494,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 937 494,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 686 150,00	8 063 494,00	8 063 494,00
704	Travaux	350 000,00	350 000,00	350 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 267 150,00	5 741 194,00	5 741 194,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	900 000,00	800 000,00	800 000,00
70613	Participations assainissement collectif	600 000,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	446 000,00	448 000,00	448 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	46 500,00	46 500,00	46 500,00
7087	Remboursement de frais	76 500,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	77 800,00	77 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	180 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 866 150,00	8 063 494,00	8 063 494,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 866 150,00	8 063 494,00	8 063 494,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	859 000,00	874 000,00	874 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	859 000,00	874 000,00	874 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		859 000,00	874 000,00	874 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 725 150,00	8 937 494,00	8 937 494,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 937 494,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	357 000,00	65 000,00	65 000,00
2031	Frais d'études	345 000,00	65 000,00	65 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 680 934,00	329 200,00	329 200,00
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	14 500,00	30 500,00	30 500,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 346 734,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	221 700,00	77 000,00	77 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	3 200,00	3 200,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	83 000,00	200 000,00	200 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 000,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	394 400,00	427 000,00	427 000,00
2313	Constructions	394 400,00	427 000,00	427 000,00
022017838	Opération d'équipement n° 022017838 (5)	0,00	190 000,00	190 000,00
022020001	Opération d'équipement n° 022020001 (5)	875 000,00	0,00	0,00
022021001	Opération d'équipement n° 022021001 (5)	105 000,00	105 000,00	105 000,00
022022001	Opération d'équipement n° 022022001 (5)	20 000,00	220 000,00	220 000,00
022022002	Opération d'équipement n° 022022002 (5)	13 000,00	16 000,00	16 000,00
022022003	Opération d'équipement n° 022022003 (5)	100 000,00	0,00	0,00
022022004	Opération d'équipement n° 022022004 (5)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
022022005	Opération d'équipement n° 022022005 (5)	36 000,00	40 000,00	40 000,00
022023001	Opération d'équipement n° 022023001 (5)	0,00	56 500,00	56 500,00
022023002	Opération d'équipement n° 022023002 (5)	0,00	3 899 267,00	3 899 267,00
022023003	Opération d'équipement n° 022023003 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
811	Opération d'équipement n° 811 (5)	65 000,00	33 000,00	33 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 146 334,00	6 180 967,00	6 180 967,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 980 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 830 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
1687	Autres dettes	150 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 980 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 126 334,00	8 280 967,00	8 280 967,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	859 000,00	874 000,00	874 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	859 000,00	874 000,00	874 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	320 000,00	290 000,00	290 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	10 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 000,00	30 000,00	30 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	60 000,00	60 000,00	60 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	150 000,00	190 000,00	190 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	280 000,00	280 000,00	280 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 359 000,00	1 374 000,00	1 374 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 485 334,00	9 654 967,00	9 654 967,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 654 967,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 161 734,00	1 689 267,00	1 689 267,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	100 000,00	100 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	1 161 734,00	1 289 267,00	1 289 267,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 480 535,00	4 184 579,67	4 184 579,67
1641	Emprunts en euros	4 480 535,00	4 184 579,67	4 184 579,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 642 269,00	5 873 846,67	5 873 846,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 642 269,00	5 873 846,67	5 873 846,67
021	Virement de la section d'exploitation	843 065,00	731 120,33	731 120,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 500 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	3 000,00	3 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 450 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
28154	Matériel industriel	20 000,00	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 000,00	3 000,00	3 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	981 000,00	910 000,00	910 000,00
28181	Installations générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	16 000,00	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	2 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 343 065,00	3 281 120,33	3 281 120,33
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	450 000,00	450 000,00	450 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 843 065,00	3 781 120,33	3 781 120,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 485 334,00	9 654 967,00	9 654 967,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 654 967,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022017838 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	190 000,00	b 190 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)		-190 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022020001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX LAGUNES DENAT LAB-DENAT SALIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022021001 (1)
LIBELLE : POSTE RELEVAGE GRAULHET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	105 000,00	b 105 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-105 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022022001 (1)
LIBELLE : PONT NEUF ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	220 000,00	b 220 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-220 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022022002 (1)
LIBELLE : AMELIORATION DES PR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022022003 (1)
LIBELLE : STEP CLOS DE ROUSSET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022022004 (1)
LIBELLE : INSTALLATION LES AVALATS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-500 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022022005 (1)
LIBELLE : SYSTEME AERATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022023001 (1)
LIBELLE : POSTES RELEVAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	56 500,00	b 56 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022023002 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX EU EP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	3 899 267,00	b 3 899 267,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 574 267,00	2 574 267,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	2 574 267,00	2 574 267,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 899 267,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022023003 (1)
LIBELLE : NOUVEL EQUIPEMENT STATION MADELEINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 811 (1)
LIBELLE : AMÉLIORATION PETITES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	33 000,00	b 33 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-33 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					44 794 888,86									
1641 Emprunts en euros (total)					44 794 888,86									
02.009	SFIL CAFFIL	15/02/2003	15/02/2003	15/02/2004	92 962,26	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300	EUR	A	P	O	A-1
02.012	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	05/10/2001	30/01/2002	175 316,36	F	Taux fixe à 5.8 %	5,800	5,927	EUR	T	P	O	A-1
02.015	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2003	10/11/2003	10/11/2004	181 695,24	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850	EUR	A	P	O	A-1
02.016	CAISSE D'EPARGNE	01/05/2004	01/05/2004	06/04/2005	58 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.021	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2008	22/05/2008	29/12/2008	672 601,96	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900	EUR	A	P	O	A-1
02.022	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	3 900 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.023	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	2 600 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.024	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.025	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.031	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2009	25/12/2009	25/12/2010	405 305,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
02.032	CAISSE D'EPARGNE	20/03/2009	20/03/2009	20/03/2010	93 115,40	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.034	SFIL CAFFIL	01/09/2009	01/09/2009	01/09/2010	335 993,11	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
02.036	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	925 088,17	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
02.038	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	259 024,68	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
02.046	SFIL CAFFIL	01/02/2009	01/02/2009	01/02/2010	138 791,38	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
02.047	CREDIT AGRICOLE	30/09/2009	30/09/2009	30/09/2010	42 580,44	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
02.048	CREDIT AGRICOLE	31/01/2009	31/01/2009	31/01/2010	270 613,44	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300	EUR	A	P	O	A-1
02.049	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	29/12/2009	29/12/2010	770 715,68	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900	EUR	A	P	O	A-1
02.050	SFIL CAFFIL	01/07/2009	01/07/2009	01/07/2010	1 282 029,28	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,020	4,079	EUR	A	P	O	B-1
02.055	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2009	14/12/2009	14/03/2010	261 407,94	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,815	EUR	T	P	O	A-1
02.056	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2009	14/11/2009	14/02/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	P	O	A-1
02.070	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2010	22/12/2010	23/12/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
02.079	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/11/2011	15/11/2011	15/11/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,464	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02.080	CREDIT AGRICOLE	15/12/2011	15/12/2011	15/12/2012	4 500 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,541	EUR	A	P	O	A-1
02.081	CORPORATE AND INVESTMENT BANK													
02.082	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2010	10/07/2010	10/07/2011	160 570,92	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE	31/01/2014	31/01/2014	30/04/2014	2 000 000,00	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,250	3,338	EUR	T	C	O	B-1
	CORPORATE AND INVESTMENT BANK													
02.083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014	20/02/2014	01/03/2015	2 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
02.084	DEXIA CL	26/05/2015	01/06/2015	01/04/2016	156 744,29	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,460	EUR	A	P	O	A-1
02.087	CREDIT AGRICOLE	30/01/2017	23/05/2017	31/05/2018	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,900	EUR	A	P	O	A-1
02.088	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/07/2017	29/09/2017	01/02/2018	635 000,00	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,630	EUR	T	P	O	A-1
02.089 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	04/01/2019	29/03/2019	29/06/2019	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,400	0,406	EUR	T	C	O	A-1
02.090	CREDIT AGRICOLE	21/02/2019	24/05/2019	31/08/2019	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	0,571	EUR	T	P	O	A-1
02.092	CREDIT AGRICOLE	26/12/2019	02/01/2020	31/01/2021	1 400 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	A	P	O	A-1
02.093	SFIL CAFFIL	19/11/2020	31/03/2021	01/07/2021	1 000 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.82)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,820	0,835	EUR	T	C	O	A-1
02.095	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	02/11/2020	02/02/2021	177 333,31	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	3,172	EUR	T	C	O	E-3
02.096	ARKEA	26/11/2021	20/12/2021	28/02/2022	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,903	EUR	T	C	O	A-1
02.097	CREDIT AGRICOLE	02/12/2022	13/12/2022	31/03/2023	2 500 000,00	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,983	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 002 388,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 002 388,00									
02.067	Ville d Albi	01/12/2009	01/12/2009	01/03/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,318	EUR	T	C	O	A-1
02.071	Agence de l'eau Adour Garonne	28/04/2009	28/04/2009	28/04/2010	31 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.072	Agence de l'eau Adour Garonne	11/03/2009	11/03/2009	11/03/2011	13 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.085	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	17/02/2016	17/02/2017	167 936,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.086	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	13/12/2016	13/12/2017	279 894,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
02.091	Agence de l'eau Adour Garonne	08/05/2019	15/05/2019	15/05/2020	109 057,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					45 797 276,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		29 706 244,17					1 953 117,51	925 347,49	0,00	133 317,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 706 244,17					1 953 117,51	925 347,49	0,00	133 317,07
02.009	N	0,00	A-1	24 959,95	3,12	V	Euribor 12M-Floor -0.35 sur Euribor 12M + 0.35	0,071	5 765,24	17,71	0,00	625,92
02.012	N	0,00	A-1	47 273,13	3,83	F	Taux fixe à 5.8 %	5,927	10 817,86	2 509,38	0,00	352,40
02.015	N	0,00	A-1	65 229,72	5,86	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	9 626,14	3 163,64	0,00	374,55
02.016	N	0,00	A-1	7 841,17	1,26	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	3 850,32	65,87	0,00	24,58
02.021	N	0,00	A-1	220 326,16	4,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	40 678,18	8 592,72	0,00	19,46
02.022	N	0,00	A-1	2 181 359,10	10,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	162 165,37	86 163,68	0,00	1 329,30
02.023	N	0,00	A-1	1 454 239,37	10,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	108 110,24	57 442,46	0,00	886,20
02.024	N	0,00	A-1	3 248 695,48	11,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	220 585,03	118 577,39	0,00	2 149,12
02.025	N	0,00	A-1	590 671,99	11,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	40 106,36	21 559,53	0,00	390,75
02.031	N	0,00	A-1	259 749,37	13,98	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	14 396,16	9 870,48	0,00	129,49
02.032	N	0,00	A-1	32 658,37	4,22	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	6 035,62	1 290,01	0,00	817,91
02.034	N	0,00	A-1	200 259,63	10,67	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	14 258,86	9 572,41	0,00	2 938,92
02.036	N	0,00	A-1	579 867,72	12,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	34 721,99	23 600,62	0,00	12 881,04
02.038	N	0,00	A-1	162 362,95	12,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	9 722,16	6 608,17	0,00	3 606,69
02.046	N	0,00	A-1	41 389,11	3,08	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	9 748,17	1 651,43	0,00	1 153,76
02.047	N	0,00	A-1	9 891,53	2,75	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3 182,84	351,15	0,00	59,54
02.048	N	0,00	A-1	165 077,59	10,08	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	11 438,73	8 749,11	0,00	7 464,29
02.049	N	0,00	A-1	271 033,16	4,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	50 040,07	10 570,29	0,00	23,94
02.050	N	0,00	B-1	866 647,29	13,50	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,079	44 219,82	35 323,10	0,00	16 806,31
02.055	N	0,00	A-1	180 730,23	14,95	F	Taux fixe à 4.73 %	4,815	8 492,99	8 399,37	0,00	362,08

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
02.056	N	0,00	A-1	283 298,30	16,87	F	Taux fixe à 4.09 %	4,153	11 798,28	11 407,48	0,00	1 418,89
02.070	N	0,00	A-1	1 253 061,14	12,97	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	77 523,81	44 483,67	0,00	927,37
02.079	N	0,00	A-1	1 534 060,00	12,87	F	Taux fixe à 4.4 %	4,464	89 620,00	68 436,12	0,00	8 120,96
02.080	N	0,00	A-1	2 521 116,00	8,96	F	Taux fixe à 3.49 %	3,541	232 794,00	89 208,99	0,00	3 549,44
02.081	N	0,00	A-1	86 678,41	8,52	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	8 057,22	3 813,85	0,00	1 633,57
02.082	N	0,00	B-1	1 125 000,00	11,08	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,338	100 000,00	35 826,73	0,00	5 644,62
02.083	N	0,00	A-1	1 200 000,00	11,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	100 000,00	24 000,00	0,00	36 544,44
02.084	N	0,00	A-1	89 582,55	8,25	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	9 771,88	412,08	0,00	274,33
02.087	N	0,00	A-1	1 226 464,71	14,42	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	76 736,20	11 038,18	0,00	6 036,08
02.088	N	0,00	A-1	494 952,00	14,83	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	29 394,03	7 840,89	0,00	1 236,15
02.089 - Consolidation	N	0,00	A-1	2 125 000,00	21,24	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,590	100 000,00	71 879,14	0,00	408,98
02.090	N	0,00	A-1	869 015,81	21,42	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,548	30 854,22	29 456,55	0,00	2 696,34
02.092	N	0,00	A-1	1 297 974,52	22,08	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	51 625,70	10 383,80	0,00	9 139,89
02.093	N	0,00	A-1	940 000,00	23,25	F	Taux fixe à 0.6 %	0,601	40 000,00	5 550,00	0,00	1 335,00
02.095	N	0,00	E-3	109 777,71	3,09	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	9,107	33 777,80	8 361,23	0,00	919,76
02.096	N	0,00	A-1	1 440 000,00	23,91	F	Taux fixe à 0.9 %	0,903	60 000,00	12 757,50	0,00	1 035,00
02.097	N	0,00	A-1	2 500 000,00	20,00	F	Taux fixe à 2.95 %	2,983	93 202,22	76 412,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		315 782,35					85 388,81	1 841,65	0,00	91,30
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		315 782,35					85 388,81	1 841,65	0,00	91,30
02.067	N	0,00	A-1	53 333,16	1,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,318	26 666,68	1 841,65	0,00	91,30
02.071	N	0,00	A-1	4 246,71	1,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 123,33	0,00	0,00	0,00
02.072	N	0,00	A-1	2 730,00	2,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	910,00	0,00	0,00	0,00
02.085	N	0,00	A-1	67 174,56	3,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 793,64	0,00	0,00	0,00
02.086	N	0,00	A-1	111 957,60	3,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 989,40	0,00	0,00	0,00
02.091	N	0,00	A-1	76 340,32	6,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 905,76	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		30 022 026,52					2 038 506,32	927 189,14	0,00	133 408,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
02.050	SFIL CAFFIL	1 282 029,28	866 647,29	1	27,00		(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	81 790,73	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,079	35 323,10	0,00	2,89
02.082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 000 000,00	1 125 000,00	1	20,00		Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	0,00	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,338	35 826,73	0,00	3,75
TOTAL (B)		3 282 029,28	1 991 647,29						81 790,73			71 149,83	0,00	6,64
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
02.095	CREDIT FONCIER DE FRANCE	177 333,31	109 777,71	3	6,00		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	9,107	8 361,23	0,00	0,37
TOTAL (E)		177 333,31	109 777,71						0,00			8 361,23	0,00	0,37
Autres types de structures (F)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 459 362,59	2 101 425,00						81 790,73			79 511,06	0,00	7,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 920 601,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 991 647,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,37	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	109 777,71	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2022-09-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / biens mobiliers/materiel/etudes	5	27/09/2022
L	Subventions Equipement / biens immobiliers/ installations	30	27/09/2022
L	Subventions Equipement / projets infrastructures d interet national	40	27/09/2022
L	Frais etude non suivis de realisations	5	27/09/2022
L	Frais R&D	5	27/09/2022
L	Logiciels - licences	5	27/09/2022
L	Materiel de bureau / informatique	5	27/09/2022
L	Autocommutateurs	10	27/09/2022
L	Mobilier de bureau	10	27/09/2022
L	Vehicules lgers	8	27/09/2022
L	Motos / velos	5	27/09/2022
L	Poids lourds / vehicules industriels	10	27/09/2022
L	Fontainerie et pompes	5	27/09/2022
L	Materiel et outillage transportable	5	27/09/2022
L	Materiel et outillage fixe	10	27/09/2022
L	Coffre-fort	10	27/09/2022
L	Biens et materiels < 600?	1	27/09/2022
L	Reseaux assainissement	60	27/09/2022
L	Installations genrales aménagement des constructions	15	27/09/2022
L	Batiments legers et abris	10	27/09/2022
L	Installations et appareils de chauffages	10	27/09/2022
L	Appareils de levage ascenceurs	20	27/09/2022
L	Poste de relevage de grande capacite	30	27/09/2022
L	Systeme de traitement par lagunage, roseaux, filtres	25	27/09/2022
L	Station epuration petite et moyenne capacite	40	27/09/2022
L	Station epuration grande capacite	60	27/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		45 558,51	45 558,51	0,00	45 558,51
PROVISIONS POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	14/12/2020	39 797,76	39 797,76	0,00	39 797,76
PROVISIONS POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	28/09/2021	1 831,22	1 831,22	0,00	1 831,22
PROVISIONS POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	27/09/2022	3 929,53	3 929,53	0,00	3 929,53
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		45 558,51	45 558,51	0,00	45 558,51
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		330 882,71	330 882,71	0,00	330 882,71
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	14/12/2021	192 628,41	192 628,41	0,00	192 628,41
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	15/12/2022	138 254,30	138 254,30	0,00	138 254,30
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		330 882,71	330 882,71	0,00	330 882,71

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 974 000,00	I 2 974 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 100 000,00	2 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 100 000,00	2 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		874 000,00	874 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	874 000,00	874 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 974 000,00	0,00	0,00	2 974 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 281 120,33	III 3 281 120,33
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 281 120,33	3 281 120,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	3 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 570 000,00	1 570 000,00
28154	Matériel industriel	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	5 000,00	5 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	3 000,00	3 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 000,00	1 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	910 000,00	910 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	731 120,33	731 120,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 281 120,33	0,00	0,00	0,00	3 281 120,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 974 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 281 120,33
Solde	V = IV – II (6) 307 120,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,60	0,00	13,60	10,60	3,00	13,60
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	3,80	0,00	3,80	1,80	2,00	3,80
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,80	0,00	3,80	3,80	0,00	3,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Agent d'exploitation		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'unités de trait		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de maintenance 2èm		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de réseau 1ère cat		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,60	0,00	20,60	11,60	9,00	20,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Agent d'exploitation		OTR	0	0,00	332-10	CDI
Responsable d'unités de trait		OTR	0	0,00	A	A
Technicien	B	TECH	0	0,00	332-13	CDD
Technicien de maintenance 2èm		OTR	0	0,00	332-10	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	332-10	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 08/02/2023

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 14/02/2023

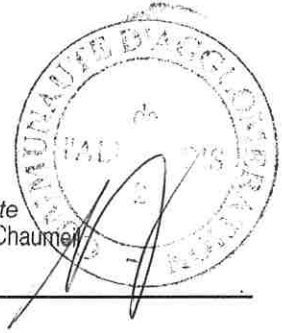
(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 14/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

La Présidente
Stéphanie Guiraud-Chaumeil



Certifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

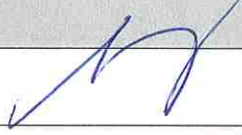
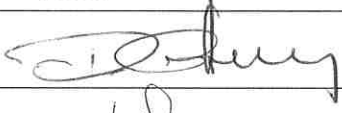
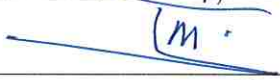
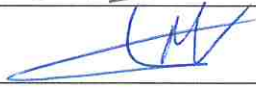
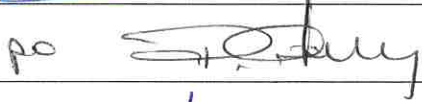
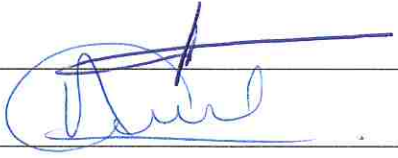
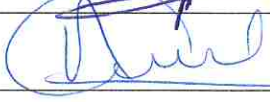
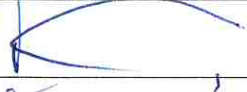
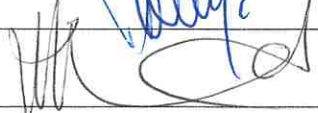
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

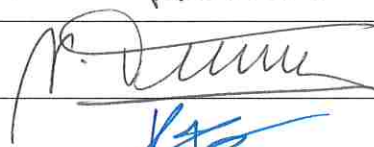
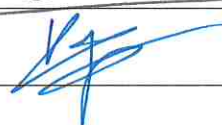
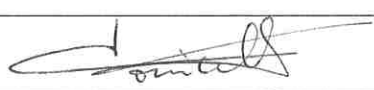
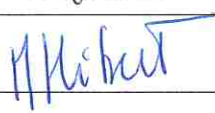
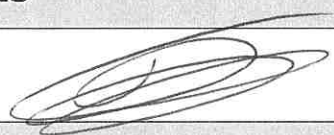
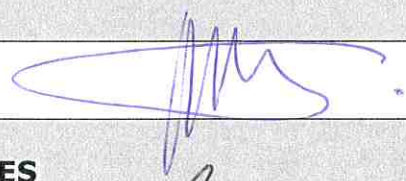
FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

BUDGET PRIMITIF 2023

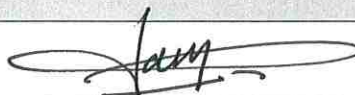
Mardi 14 février 2023 à 18 heures 30
Salle des États Albigeois – Mairie d'Albi

PRÉNOM-NOM	SIGNATURE
CONSEILLERS TITULAIRES	
ALBI	
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL	
Michel FRANQUES	
Marie-Pierre BOUCABEILLE	
Roland GILLES	
Laurence PUJOL	
Jean-Michel BOUAT	
Marie-Corinne FORTIN	
Mathieu VIDAL	
Naïma MARENGO	
Bruno LAILHEUGUE	
Anne GILLET-VIES	
Gilbert HANGARD	
Odile LACAZE	
Achille TARRICONE	
Nathalie BORGHESE	
Patrick BLAY	
Fabienne MENARD	

Steve JACKSON	
Geneviève MARTY	
Nathalie FERRAND-LEFRANC	
Pascal PRAGNERE	
Danielle PATUREY	
Jean-Laurent TONICELLO	
Nicole HIBERT	
Frédéric CABROLIER	
ARTHÈS	
Marie-Claire GEROMIN	
Pierre DOAT	
CAMBON D'ALBI	
Philippe GRANIER	
CARLUS	
Éric GUILLAUMIN	
CASTELNAU DE LÉVIS	
Patrice DELHEURE	
CUNAC	
Marc VENZAL	
DÉNAT	
Grégory AVEROUS	
FRÉJAIROLLES	
Jérôme CASIMIR	

LE SÉQUESTRE

Gérard POUJADE

**LESCURE D'ALBIGEOIS**

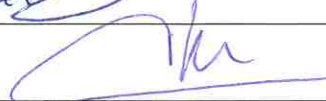
Élisabeth CLAVERIE



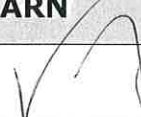
Bernard DELBRUEL



Ghislain PELLIEUX

**MARSSAC SUR TARN**

Anne-Marie ROSÉ



Thierry MALLÉ

Abol. représentative

PUYGOUZON

Thierry DUFOUR

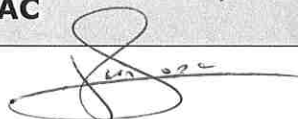
Christine TAMBORINI



Alfred KROL

**ROUFFIAC**

Michel TREBOSC

**SAINT-JUÉRY**

David DONNEZ



Sylvie FONTANILLES CRESPO



Martine LASSERRE



Camille DEMAZURE

Patrick MARIE

SALIÈS

(Jean-François ROCHEDREUX) J. Riguid

**TERSSAC**

Yves CHAPRON

